Des députés «Droite populaire» veulent le retour de la double peine

07/12/2010 à 19h53
Ces élus UMP ont déposé un amendement prévoyant qu'un jury de cour d'assises puisse prononcer cette peine complémentaire, à l'encontre d'un «criminel de nationalité étrangère».

Libération

(Merci à Martel…. Charles)